

LE JAZZ ET L'ORIENT

LE JAZZ
ET
L'ORIENT

OUVRAGE COORDONNÉ
PAR PASCAL BUSSY

CANOPÉ
ÉDITIONS

MAÎTRISER

Directeur de publication

Jean-Marc Merriaux

Directrice de l'édition transmédia et de la pédagogie

Michèle Briziou

Délégué aux arts et à la culture

Bruno Dairou

Directeur artistique

Samuel Baluret

Coordination éditoriale

Carole Fouillen et Aude Gérard

Secrétariat d'édition

Sophie Roué

Iconographie

Adeline Riou

Mise en pages

Geoffrey Salles

Conception graphique

DES SIGNES studio Muchir et Desclouds

Illustration de couverture

Gaëlle Huber/Réseau Canopé, 2015

ISSN : 2416-6448

ISBN : 978-2-240-03593-6

© Réseau Canopé – 2015

(établissement public à caractère administratif)

Téléport 1 Bât. @4

1 avenue du Futuroscope

CS 80158

86961 Futuroscope cedex

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) constitueraient donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

PRÉFACE

Le titre de cet ouvrage, *Le jazz et l'Orient* – qui est aussi celui qui préside à la mise au programme du baccalauréat 2015 et 2016 d'un ensemble de cinq pièces relevant de cette rencontre –, est nécessairement réducteur. Il incite d'emblée à l'interrogation et donc à la découverte. Le jazz, s'il plonge ses racines dans l'Afrique, l'esclavage, la douleur et la révolte d'une population méprisée qui devait supporter son destin et s'armer de courage pour le transformer, est aujourd'hui solidement enraciné au sein des cultures occidentales et particulièrement en France. La musique orientale relève d'une plus longue histoire qui remonte bien au-delà du xx^e siècle et reste aujourd'hui d'une vivacité tout à fait remarquable.

Autre différence qui interroge : le jazz, esthétique issue d'un déracinement culturel, s'est diffusé très rapidement dans le monde occidental comme si, dégagé par nature de son ancrage géographique, il avait une liberté toute particulière pour se diffuser et s'enrichir des cultures du monde. Inversement, la musique orientale, malgré les relations politiques qui associeront pendant longtemps les puissances européennes et les pays de l'Orient méditerranéen, n'a jamais eu la même diffusion au cœur de la vie culturelle européenne, voire occidentale.

Ces évidences sont aujourd'hui bousculées par l'avènement des réseaux numériques qui, s'ils mondialisent le jeu économique, impactent considérablement celui de la création artistique et notamment musicale. Que l'on soit artiste, mélomane ou même récepteur passif du flux culturel porté par les réseaux des médias, on peut tout subir certes, mais aussi entendre, découvrir, chercher, trouver, finalement créer ce qui ne pouvait exister en dehors de ce contexte. Car les réseaux de communication numérique ont leur pendant dans les transports ! Ces derniers font se rencontrer comme jamais auparavant les femmes et les hommes artistes, créateurs et musiciens. Ainsi font-ils de la musique ensemble et inventent-ils, sans le savoir, des esthétiques qui, peut-être, deviendront plus tard les marqueurs d'une époque.

L'enseignement de la musique à l'école doit bien évidemment prendre la mesure de ces bouleversements pour interroger les objectifs de l'éducation musicale et artistique qu'elle apporte à ses élèves. Plutôt que de se réfugier dans une citadelle assiégée de toute part qui défendrait aveuglément une tradition culturelle multiséculaire, plutôt que de rester confortablement installée dans ses habitudes, l'éducation musicale à l'école doit renouveler ses démarches pour embrasser la réalité de la circulation des œuvres et notamment l'émergence « d'esthétiques métissées » dont la rapidité de diffusion est d'autant plus grande qu'elle couvre des territoires de la sensibilité jusqu'alors inconnus. C'est à ce prix qu'elle apportera aux élèves, tout au long de leur parcours de formation, la distance critique nécessaire, les références artistiques, esthétiques et culturelles, et les repères indispensables pour revendiquer une authenticité singulière entre héritage culturel et vivacité contemporaine de la création artistique. C'est bien dans cette perspective que les programmes limitatifs du baccalauréat sont chaque année élaborés. Ils équilibrent toujours la découverte de territoires esthétiques nouveaux et la rencontre d'œuvres de référence qu'il reste essentiel d'étudier et de connaître. Pour cette année scolaire 2014-2015, se côtoient notamment Jean-Philippe Rameau, Richard Galliano et Jonathan Harvey ; l'an prochain, Mozart sera de retour en compagnie de Germaine Tailleferre et leurs œuvres viendront enrichir la poursuite du travail mené particulièrement sur le jazz et l'Orient qui restera au programme.

En complément des productions éditoriales réalisées chaque année par Canopé, productions qui privilégient une documentation indispensable sur les parties du programme les plus originales, de très nombreux professeurs, qu'ils aient ou non en charge des enseignements en classe terminale, produisent une abondante documentation sur l'intégralité des œuvres proposées au programme. Elle s'enrichit bien souvent de témoignages audio et vidéo démontrant l'appropriation par les élèves et par la pratique musicale de ces esthétiques. Tous les pédagogues sauront apprécier ces propositions qui comptent autant par le résultat final et la qualité de leur enregistrement que par la richesse des parcours qui y ont conduit et les nombreuses rencontres – d'œuvres, d'artistes, de techniques – qui ont été à chaque fois nécessaires à l'élaboration de ces moments de musique.

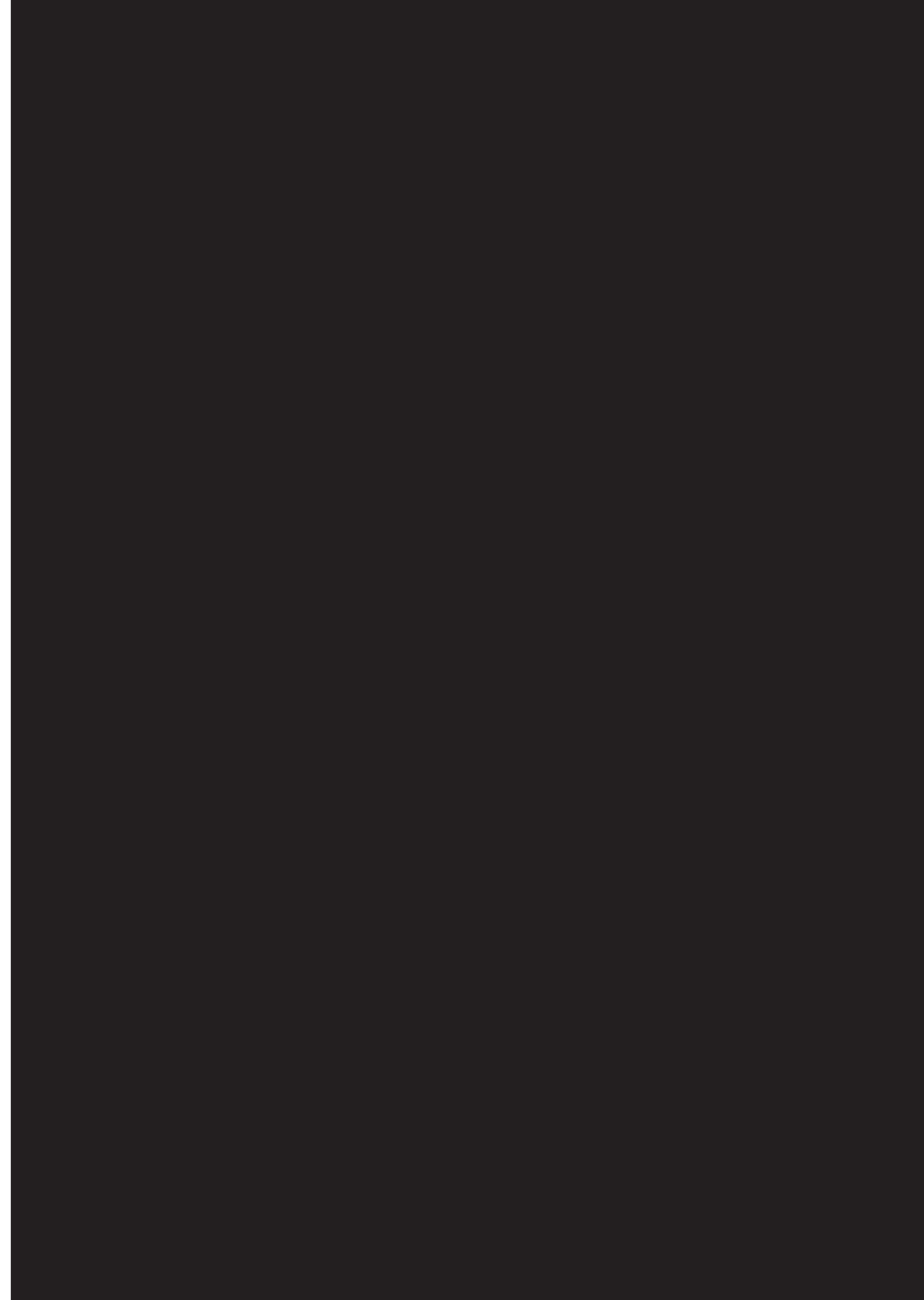
Les cinq pièces supports du programme « jazz et Orient » ont été choisies avec soin, en liaison étroite avec des spécialistes de ces esthétiques naissantes. Certains professeurs qui avaient déjà exploré avec leurs élèves la pédagogie de ces enjeux et développé des pratiques vocales et instrumentales spécifiques avec leurs élèves ont été également de précieux conseils. Le programme et les cinq pièces issues de ces réflexions, si elles n'ont pas l'ambition d'épuiser le sujet, inciteront certainement chacun à découvrir puis explorer ces territoires nouveaux de la musique. Exploration d'autant plus aisée que la musique enregistrée est aujourd'hui abondante et très facilement accessible. Exploration d'autant plus vertueuse qu'elle peut aisément s'appuyer sur une appropriation par l'expérience et la pratique musicales des techniques qui caractérisent la « musique orientale ».

Nous souhaitons vivement que cet ouvrage, élaboré sous la conduite experte de Pascal Bussy et qui profite de la contribution d'artistes du programme comme de l'expérience de professeurs de lycée, donnera à chacun les clefs nécessaires pour découvrir et investir ces territoires esthétiques nouveaux, imaginer des pédagogies appropriées pour garantir un juste équilibre entre l'enrichissement des connaissances et le développement des connaissances, enfin assumer toute sa responsabilité éducative auprès d'élèves qui vivent et vivront dans un espace artistique et culturel mondialisé.

*Vincent Maestracci,
inspecteur général de l'Éducation nationale*

S O M M A I R E

9	INTRODUCTION
11	CONTEXTUALISATION
13	Le jazz
19	La musique orientale
27	La rencontre entre le jazz et l’Orient
39	LES CINQ ARTISTES AU PROGRAMME
41	Rabih Abou-Khalil
45	Avishai Cohen
49	Jasser Haj Youssef
53	Marcel Khalifé
59	Ibrahim Maalouf
65	CONCLUSION
69	BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAPHIE
71	REPÈRES DISCOGRAPHIQUES
73	GLOSSAIRE
75	LES AUTEURS



INTRODUCTION

Depuis que la musique existe, les rencontres et les échanges entre les musiciens ont été favorisés par de multiples facteurs. D'abord les voyages, à travers la longue tradition des artistes nomades. Ensuite, le développement de l'écriture musicale et l'apparition des partitions. Enfin, tous les progrès technologiques dans les domaines de l'enregistrement, de la restitution et de la diffusion de la musique, de l'évolution du disque et ses transformations successives, en passant par la radio, le cinéma et la télévision, jusqu'à la révolution de l'internet. Aujourd'hui, les créateurs de musiques peuvent en quelques clics de souris découvrir des musiques du bout du monde, composer en temps réel avec un partenaire vivant dans une banlieue voisine ou aux antipodes, de la même façon que les auditeurs ont accès – en théorie – à toutes les musiques du monde entier.

Dans cette ère du « village mondial » où les arts n'échappent pas aux phénomènes de globalisation, les musiques voyagent plus que jamais. Il leur arrive même de se transplanter et il n'est pas rare d'assister à la renaissance de certaines musiques très loin de leur territoire d'origine... On connaît aujourd'hui des musiciens bretons et de New York qui jouent de l'afrobeat, des Suisses qui font de la musique cajun, et on sait qu'il existe des scènes de blues, de jazz, de reggae et de dub dans toutes les régions du globe.

Au cours de ces vastes migrations, les musiques évoluent plus ou moins et il ne faut pas oublier qu'un musicien qui se prend de passion pour une esthétique qui n'est pas, a priori, la sienne va aussi se l'approprier en la transformant. Dans cette perspective, les démarches sont multiples : mélanger deux styles en adaptant cette musique à des instruments locaux ou régionaux, utiliser un instrument clef de cette même musique en le « greffant » sur une autre musique, s'inspirer d'un jeu instrumental bien spécifique pour nourrir sa propre approche, voire chanter dans sa langue natale s'il s'agit de musique vocale. De l'emprunt partiel à l'annexion totale, toutes les palettes du métissage sont possibles, et une musique née dans quelque coin du monde peut, en théorie, rebondir où que ce soit sous quelque forme que ce soit !

La rencontre entre le jazz et les musiques d'Orient participe de ce vaste phénomène. Il s'agit de deux esthétiques qui ont en commun une très grande richesse, et qui plutôt que deux musiques sont deux ensembles de musiques, tant il est vrai que l'une comme l'autre possèdent de multiples familles et sous-familles. La première, le jazz, est bien plus jeune que la musique orientale – dont certaines formes, comme la musique soufie, sont multiséculaires –, mais c'est pourtant elle qui s'est ouverte le plus rapidement à d'autres formes et qui a été très tôt le terrain de multiples rencontres. Le jazz, aujourd'hui, est également moins marqué géographiquement que les musiques orientales. Il est aussi – en dehors peut-être des héritiers de la branche du free jazz noir américain – moins une musique identitaire que la plupart des musiques orientales. Et puis, il faut ajouter que curieusement, leurs frontières à toutes deux ne sont pas totalement fixées, le jazz n'arrêtant pas de s'étendre bien au-delà de son périmètre d'origine (on note aujourd'hui parmi ses « axes de progression » les musiques électroniques scandinaves et toujours les musiques du monde), et l'Orient de s'étendre au-delà de son « opposition naturelle » à l'Occident, formant un ensemble qui n'est pas le même suivant les critères avec lesquels on l'appréhende, ceux-ci pouvant être historiques, géographiques ou culturels.

Enfin, il faut dire que malgré ses singularités – il ne s'agit pas d'étudier une œuvre mais bien cinq œuvres, et toutes les problématiques qu'elles permettent d'aborder pourraient fournir la matière de plusieurs livres... –, ce sujet possède une profonde logique. Outre qu'il confirme que le jazz est bien la plus ouverte des « musiques actuelles » – un sujet sur « le rap et l'Orient » ou « la chanson et l'Orient » aurait-il été aussi passionnant ? –, le fait qu'il ait été imaginé en France et qu'on l'étudie dans les établissements français s'explique aussi par quelques évidences. L'Hexagone est, depuis les années trente, le second pays du jazz après les États-Unis (où les métissages du jazz s'opèrent davantage avec les Caraïbes, comme on peut l'observer avec le jazz latin et la salsa). Pour des raisons historiques qui ont aussi à voir avec une proximité géographique, notre pays possède et entretient de nombreux liens avec tous les pays d'Orient. Et, nous le verrons au fil de ces pages, la France est le pays du monde où vivent et travaillent la majorité des représentants de cette musique qui doit autant au jazz qu'à l'Orient, une musique souvent sans étiquette affirmée mais qui constitue la mosaïque du « jazz oriental ».

Pascal Bussy